



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi
REGION DE SEDHIOU
DEPARTEMENT DE SEDHIOU
ARRONDISSEMENT DE DIENDE

**PLAN TRIENNAL
D'INVESTISSEMENT (PTI) DE LA
COMMUNE DE DIANNA BAH
2021-2023**

Août 2020

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	3
1.1 Situation géographique	3
1.2 Historique du peuplement	4
1.3 Aspects physiques	6
1.3.1 Eléments du climat	6
1.3.2 Le relief et les sols	6
1.3.3 Les ressources en eau	7
1.3.4 Ressources végétales et fauniques	7
1.4 Données démographiques	8
II. VISION ET AXES DE DEVELOPPEMENT	9
2.1. Vision de développement de la Commune	9
2.2. Axes de développement de la Commune	9
III. ACTIONS RETENUES	10

INTRODUCTION

Le processus de décentralisation, enclenché au Sénégal depuis 1872, a conduit fondamentalement, jusqu'en 2013, à deux réformes majeures réalisées respectivement en 1972 et en 1996. Celle de 1972 pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la création des communautés rurales, la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ». Celle de 1996, consacre la régionalisation, « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales ».

Malgré les acquis enregistrés, les faiblesses et contraintes notées ont incité l'Etat à envisager en 2013 la refondation majeure de l'action territoriale. L'objectif général, visé par cette réforme, baptisée « **Acte III de la décentralisation** », est d'« **organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable** ».

Cette nouvelle réforme introduit deux innovations majeures : la suppression de la région en tant que collectivité territoriale et l'érection du département, qui devient une collectivité territoriale ; la deuxième innovation procède de la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes de plein exercice. Elle intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), en tant qu'instrument et cadre de référence de la politique de développement du Sénégal d'ici à 2035 et implique l'articulation et la cohérence des documents de planification aux niveaux départemental et communal avec le niveau central.

C'est dans ce contexte que la Commune de Dianna bah a élaboré son PDC, dans lequel on retrouve un Plan Triennal d'Investissement (PTI). C'est justement ce PTI qui est extrait du PDC et présenté ici, avec au préalable un exercice de partage, de confirmation de certaines priorités de développement, voire d'intégration d'autres actions jugées sur-prioritaires. Cet exercice a été financé par le Programme National de Développement Local (PNDL), avec la coordination technique de l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS), en parfaite synergie avec les autres membres du Comité Technique Régional restreint (CTR).

I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

1.1 Situation géographique

La commune de Diannah Ba est située en Casamance dans le Sud du pays à l'extrême Est de la région de Sédhiou et fait partie de l'arrondissement de Diendé.

La communauté rurale de Diannah Ba est devenue Commune en 2014 avec la réforme de l'Acte III de la décentralisation par la **loi n° 2013-10 du 28 décembre** portant Code Général des Collectivités Territoriales. Les communautés rurales disparaissent et cèdent la place à la communalisation intégrale.

Le chef-lieu de la commune se trouve à 57 Km de la ville de Sédhiou (chef-lieu de région) et à 36 Km de la ville de Kolda (chef-lieu de la région voisine). La Commune de Dianna Bah a une superficie de 93 Km². Elle est frontalière :

- à l'Est par la Commune de Sare Bidji (région de Kolda) ;
- à l'Ouest par la Commune d'Oudoucar ;
- au Nord-Est par la Commune de Samé Kanta Peulh et la forêt de Sadiala ; et
- au Sud par le fleuve Casamance.

Dianna Bah connaît une situation géographique assez particulière. Elle est traversée par l'axe routier Kolda-Diaroumé qui contribue à la structuration de l'économie locale en boostant les échanges commerciaux (proximité avec le marché hebdomadaire de Dianna Malary).

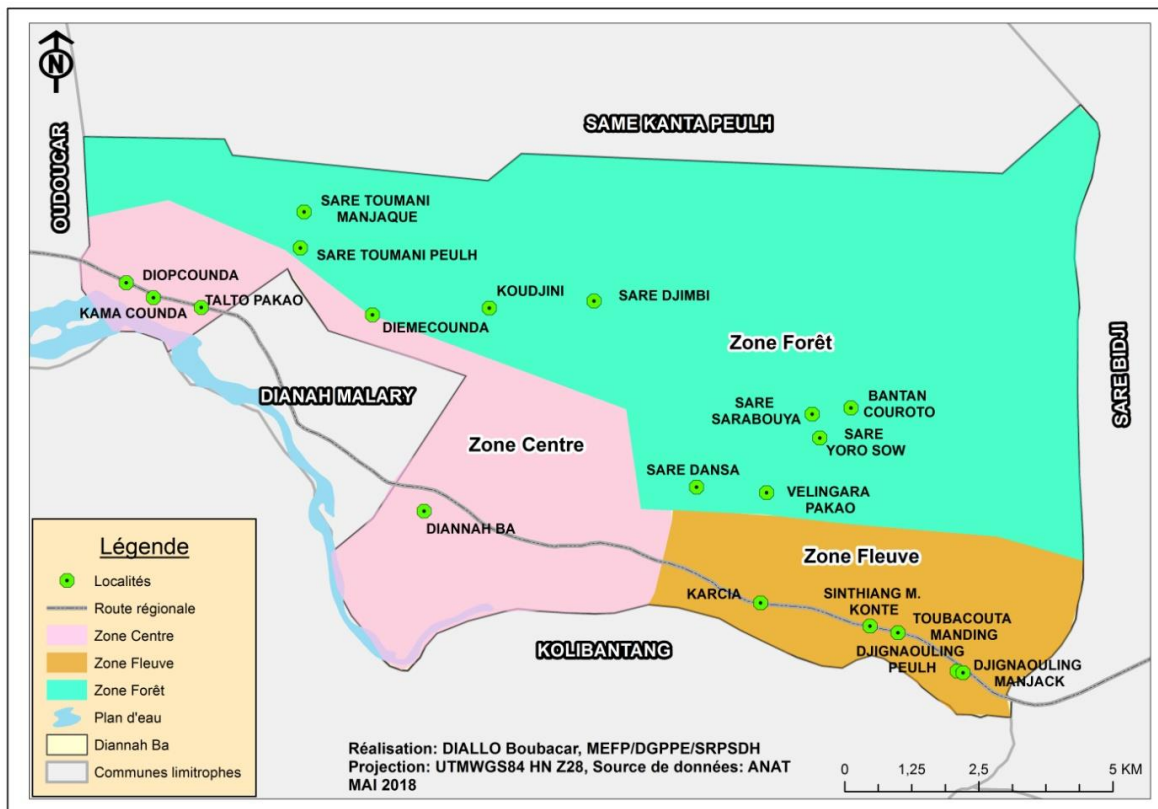
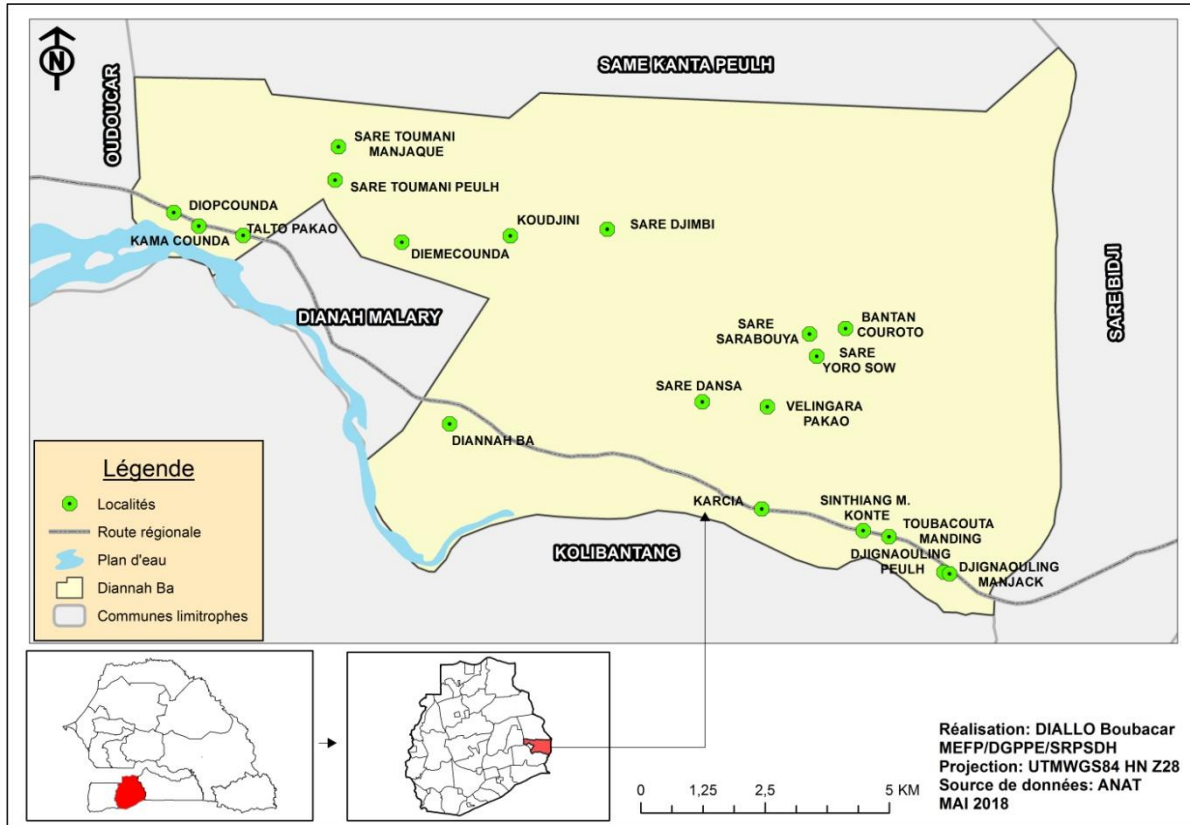
1.2 Historique du peuplement

Le peuplement de la commune est lié à son passé historique, témoin d'évènements majeurs. En effet, la commune faisait partie intégrante du Grand Royaume Bainouck qui a connu une soumission progressive au grand profit du peuple mandingue de l'époque, en provenance du Gabou. Dans leur mission de propagation de la religion musulmane, les Mandingues vont occuper ces contrées avec la domination effective des populations Balantes, Manjaques, Joolas. Outre ces faits historiques, des hostilités opposant le colonisateur français à la population autochtone ont enclenché après une constitution de la province du Pakao (troupes de Moussa Molo défaites lors de la bataille de Kérewane).

Les vestiges historiques des grands édifices qui arpentent encore la commune de Diannah Malary (commune voisine) sont le fruit de la conséquence directe de l'installation des français à partir de 1936 et l'érection du poste de Sédhiou.

Diannah Malary devient ainsi un grand port de transport fluvial pour la traite de l'arachide.

Carte de situation de la commune de Diannah Ba



1.3 Aspects physiques

1.3.1 Eléments du climat

La Commune de Dianna bah, à l'instar des autres Communes de la région, connaît l'effet progressif du changement climatique, avec des perturbations faisant passer le climat du type soudano- guinéen au type sud- soudanien.

La température y est caractérisée par des variations assez marquées au cours de l'année. Selon les tendances, on retient :

- une saison sèche de 7 mois (novembre à mai) avec des températures assez douces variant entre 22^o C et 30^o C ;
- une saison des pluies avec des températures atteignant 25^o C et 35^o C, voire 40^o.

L'évolution décennale de la pluviométrie (2008-2017) est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau sur l'évolution de la pluviométrie de 2008 à 2017

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne
Hauteur d'eau enregistrée (mm)	1021,8	1170,8	1027,2	1045,1	1968,7	424,2	704,1	1055,9	1058,5	855,5	1033,18
Nombre de jours de pluie	73	68	60	48	69	24	39	50	42	32	50

Source : DRDR Sédhiou, 2018

La moyenne pluviométrique est estimée à 1033,8 mm avec 50 jours de pluie, pour la période considérée. Par ailleurs la Commune a enregistré une baisse significative de la pluviométrie entre 2013 et 2014 avec des déficits, par rapport à la moyenne décennale, atteignant 424,2 mm et 704,1 mm. Ces déficits pluviométriques peuvent être causés par les variations climatiques réduisant systématiquement les jours de pluies, constituant ainsi une contrainte majeure au développement d'activités, notamment agricoles.

1.3.2 Le relief et les sols

Le relief de la commune est principalement constitué d'un plateau et des dépressions vers le fleuve Casamance au Sud. Il est parsemé de dépressions argileuses retenant l'eau en saison des pluies et constituant des mares et marigots propices à la riziculture et à la culture irriguée.

Les sols sont de types :

- **Ferralitique** : ces types de sol ont une faible capacité de rétention des eaux pluviales (très sensibles à l'érosion hydrique). Ils sont principalement identifiés dans la « zone fleuve » et sont aptes à la culture du riz, du maraîchage et à l'arboriculture. Cependant,

l'utilisation d'intrants constitue un facteur essentiel pour permettre l'amélioration de leur structure afin d'augmenter les rendements ;

- **Argilo-sableux** : les sols argilo-sableux constituent ce que les Mandingues appellent « Bancoufing » (terre noire). La teneur en argile, supérieure à 10% n'est cependant pas excessive puisque ces sols ne sont pas collants. Leur épaisseur est croissante des terrains secs vers les « tannes » aux abords desquels l'humidité devient trop grande pour les cultures sèches, cependant insuffisante pour le riz. Ces sols se localisent dans la « zone centre » et la « zone forêt ». Ils restent favorables à la culture céréalière (maïs, mil) et à l'arachide. Toutefois, ils restent exposés aux effets de l'érosion éolienne et hydrique et à son appauvrissement.

1.3.3 Les ressources en eau

Les eaux de surface sont essentiellement marquées par la proximité du fleuve Casamance qui favorise la diversité des activités comme la pêche, l'arboriculture, la culture irriguée, etc. A côté de cette disposition hydrographique, nous pouvons également citer les eaux souterraines qui, selon la profondeur, se présentent ainsi qu'il suit :

- ⇒ **La nappe phréatique**, située entre 10 et 30 m de profondeur. Elle est très accessible et devient la principale source d'approvisionnement de la population avec l'établissement des puits traditionnels à travers la commune. Néanmoins, il faut souligner que cette nappe superficielle est souvent victime de la remontée salée particulièrement aux abords du fleuve.
- ⇒ **La nappe aquifère**, située à 100 m du sol fait sortir une eau de qualité. C'est la raison pour laquelle les forages établis à Diannah Ba y prennent leur source même si la teneur en fer est parfois importante.

1.3.4 Ressources végétales et fauniques

La Commune de Dianna Bah dispose d'importantes ressources végétales par la présence de la forêt classée de Sadjala qui couvre une superficie de 11900 ha. La végétation de type soudano-guinéen est constituée de peuplements (arbustif et herbacé) relativement homogènes selon la stratification suivante :

- ⇒ **Des arbres** d'une hauteur comprise entre 20 et 25m avec des espèces comme *Khaya senegalensis* (caïlcédrat), *Danniellia oliveri* (santan), *Parkia pinnata* (dimb), *Eleais guineensis* (palmier à huile), *Borassus flabellifer* (rônier), *Bombax costatum* (kapotier) ;
- ⇒ **Une strate arbustive** avec des espèces comme *Pterocarpus erinaceus* (venn), *Detarium senegalensis* (ditakh), *Parkia biglobosa* (néré), *Azadiratita indica* (neem,) *Anacardier occidental* (darcassou), combrétacées et de lianes ;
- ⇒ **Un tapis herbacé** qui connaît une dégradation progressive sous l'effet des actions anthropiques.

En ce qui concerne les ressources fauniques, la commune de Dianna Bah connaît une certaine diversité avec des espèces comme les singes, les hyènes, les antilopes, les phacochères. Il y a aussi des espèces avifaunes qui

fréquentent les points d'eau comme les tourterelles, perdrix, éperviers, martins pêcheurs, outardes, canards sauvages.

1.4 Données démographiques

Selon les résultats issus du dernier Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013 du Sénégal, la Commune de Diannah Ba a une population totale de 7206 habitants dont 3771 femmes avec une densité de 77 habitants au km².

En 2018, l'évolution démographique, selon les projections de l'ANSD, révèle une population estimée à 8505 habitants, avec 52,3% de femmes.

La répartition ethnique de la population montre une prédominance des Mandingues (+50%), suivis des Peulhs (+40%) qui s'activent généralement dans l'élevage du bétail. À côté de ces couches ethniques, la Commune s'identifie également par des communautés minoritaires à savoir les Manjaques et les Balantes.

Les principales confessions de foi pratiquées à Diannah Ba sont l'Islam et le Christianisme. Les Mandingues et Peulhs sont musulmans (+96%) alors que les ethnies minoritaires sont souvent des chrétiens ou animistes.

La dynamique migratoire locale est liée aux réalités de la Commune avec un déplacement permanent des populations issues des communes limitrophes. En effet, Diannah Ba bénéficie d'une situation géographique favorable, point de rencontre d'importantes voies de communication vers des pôles de croissance comme Kolda et Ziguinchor ou vers la Gambie, Kaolack, Dakar... À l'instar, d'autres communes des régions de la Casamance naturelle, les localités de la Commune de Diannah Ba ne sont pas en reste dans l'organisation de gamous où les ressortissants et invités convergent pour leur célébration.

S'agissant de l'émigration, il faut préciser que la migration des jeunes de Dianna Bah vers les autres pays d'Afrique ou d'Europe est liée aux traditions mandingues et à la forte baisse de la productivité agricole. Cette migration se matérialise notamment par des déplacements vers l'Afrique centrale (Gabon, Congo...), l'Europe (Espagne, Portugal, Italie, France...) et les pays arabes (Arabie Saoudite, Abou Dabhi...). Comme autres déterminants de la migration, il faut aussi noter le chômage, la pauvreté et le manque de perspectives professionnelles étant donné que l'agriculture, secteur phare du développement local, se trouve confrontée à quelques difficultés avec l'installation progressive du changement climatique.

La commune de Dianna Bah enregistre au moins un effectif de 300 émigrés qui contribuent de façon significative au développement de la Commune. A

titre d'exemple, l'Association *Dianna Bah Cataluña*, depuis sa création en 2006, intervient dans des secteurs essentiels et se fixe comme objectifs spécifiques de :

- Promouvoir le développement de Dianna Bah ; et
- Intervenir dans les secteurs vitaux tels que l'agriculture, l'éducation et la santé.

En termes de réalisations, *Diannah Ba Cataluña* a appuyé la commune à travers quelques actions comme la dotation en ambulance du poste de santé en 2007. Dans le domaine de l'éducation, l'association a financé la clôture de l'école de Dianna Bah, a construit une salle de classe et a offert des panneaux solaires.

Dans le secteur de la santé, son intervention est axée sur la fourniture de médicaments et matériels sanitaires mais également l'organisation de « journées de consultations gratuites ».

II. VISION ET AXES DE DEVELOPPEMENT

2.1. Vision de développement de la Commune

La vision de développement partagée par l'ensemble des acteurs territoriaux de Diana bah est : « ***Diannah Ba, pôle de développement agricole pour un essor économique et une amélioration inclusive du cadre de vie à l'horizon 2023*** ».

Pour matérialiser cette vision, des axes stratégiques de développement ont été identifiés.

2.2. Axes de développement de la Commune

Les axes de développement ci-après ont été identifiés :

Axe 1 : développement de l'agriculture par sa modernisation pour l'impulsion de l'économie locale ;

Axe 2 : amélioration des infrastructures sociales et gestion intégrée des ressources naturelles ;

Axe 3 : renforcement des capacités des élus locaux et développement de partenariats.

Des actions précises ont été retenues, pour matérialiser la vision déclinée, en lien avec ces axes identifiés, pour aller vers un développement économique et social harmonieux et durable de la Commune.

III. ACTIONS RETENUES

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
Secteurs sociaux						
SANTÉ	Acquisition d'une ambulance	Diana bah	0	20000	0	20000
	Construction et équipement Poste de santé + logement ICP et Sage-femme	Karcia	0	70000		70000
	Extension maternité	Poste de santé Diana bah	30000			30000
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Construction et équipement d'un CEM	Karcia	100000			100000
	Résorption d'abris provisoires dans les écoles primaires	Saré yoro sow (1); Diopcounda (2); Diana bah (3); Toubacouta manding (2); Saré djimby (1); Saré dansa (2)	25500	42500	25500	93500
	Clôture de 4 écoles primaires	Saré yoro sow; Saré djimby; Saré dansa; Diopcounda	11000	22000	11000	44000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
HYDRAULIQUE	Réalisation d'un forage équipé de château d'eau	Diana bah	0	200000		200000
	AEP de 30 km	Commune	80000	80000	80000	240000
	Mise en place de 35 bornes fontaines	Commune	1000	1000	1000	3000
ENVIRONNEMENT/HABITAT/CADRE DE VIE	Reboisement (PM)	Commune	0			0
JEUNESSE, SPORTS	Aménagement de (2) aires de jeux (clôture terrain, construction de toilettes...)	Diana bah; Karcia	15000		15000	30000
	Aménagement d'aires de jeux	Kamacounda; Djignaoulé; Toubacouta manding; Talto pakao	2000	4000	2000	8000
GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME	Acquisition de matériels d'allègement des femmes (PM)		0			0
Sous-total secteurs sociaux			264500	439500	134500	838500
Secteurs économiques						

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
AGRICULTURE/ ARBORICULTURE/ MARAICHAGE	Aménagement de 7 périmètres maraichers villageois avec mini forage+pompe solaire+réservoir+bassins de stockage d'eau	Diopcounda (1), Diana bah (2), Saré dansa (1), Saré mamoudou konté (2), Saré djimbi (1)	36000	54000	36000	126000
	Réhabilitation de 2 blocs maraichers	Karcia; Toubacouta manding	0	6000	6000	12000
	Acquisition de tracteurs (PM)	Commune	0			0
	Construction de 3 magasins de stockage	1 par zone	15000	15000	15000	45000
ELEVAGE	Mise en place de 2 parcs de vaccination	Zone fleuve; Zone forêt	0	5000	5000	10000
	Création d'une fourrière municipale	Commune	20000			20000
	Construction et équipement de 2 unités de conservation et de transformation de lait	Saré djimby, Saré mamoudou konté	0	20000	20000	40000
	Construction abattoir	Karcia	0	2000		2000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
CULTURE	Construction et équipement d'un centre socio-culturel	Diana bah; Karcia	0	50000	50000	100000
PECHE/AQUACULTURE	Aménagement de 2 bassins piscicoles	Diana bah	6000	6000		12000
Sous-total secteurs économiques			77000	158000	132000	367000
Secteurs d'appui à la production						
COMMERCE	Construction et équipement d'un marché permanent	Karcia	50000	0	0	50000
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Aménagement de psites de production	Karcia-Saré yoro sow (15 km)	0	300000		300000
	Réhabilitation piste	Diana bah-Saré Djimby (4)	0	40000		40000
	Réhabilitation barrage Diopcounda (PM)	Diopcounda	0			0
ENERGIE	Electrification des localités avec courant continu	Commune	20000	40000	20000	80000
Sous-total secteurs d'appui à la production			70000	380000	20000	470000
AUTRES						

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
GOUVERNANCE	Réhabilitation de l'Hôtel de ville + équipement	Diana bah	20000	0	0	20000
	Modernisation de l'état civil	Diana bah	20000	0	0	20000
Sous-total autres			40000	0	0	40000
Total PTI			451500	977500	286500	1715500

Le coût global du Plan Triennal d'Investissement (PTI) de la Commune de Dianna Bah est d'un milliard sept cent quinze millions cinq cent mille (1.715.500.000) francs CFA.